Cadre National des Services Climatologiques du Sénégal

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE DÉCADAIRE

Décade du 11 au 20 Octobre 2021

Sommaire

- ***Météo:*** *Décade non pluvieuse pour le Nord et le Centre du pays*
- ***Hydrologie****: Décrue au niveau des différents bassins*
- ***Agriculture:*** *Les récoltes se poursuivent pour les cultures arrivées à maturité*
- ***Situation phytosanitaire:*** *Maitrise de la situation marquée par la présence de quelques nuisibles*
- ***Situation pastorale:*** *Déficit de pâturage au Nord du pays*
- ***Suivi de la végétation:*** *Décroissance de la végétation sur tout le territoire*

Situation météorologique

Pluviométrie

Durant cette décade les activités pluvio orageuses se sont raréfiées sur le territoire.

Au Nord et au Centre du pays aucune pluie n'a été observée.

Dans la région de Tamba seule la journée du 17 a été peu pluvieuse avec 16.2mm à Goudiry et 8.0mm à Kidira.

Les quantités recueillies au Sud particulièrement dans la région de Ziguinchor, pendant les 2 premiers jours de la décade ont été faibles. Le cumul décadaire y est compris entre 0.5mm à Sindian et 44.7mm à Oussouye.

Le cumul saisonnier varie entre 1238.5mm à Diouloulou et 193.0mm à Dagana (cf. carte cumul saisonnier).

Au niveau des postes suivis des poches déficitaires sont notées dans les départements de Richard Toll, Ogo, Mérina Dakhar, Taif, Bakel, Kédougou, Fongolimbi, Médina Yoro Foula, Ziguinchor. Sur le reste du territoire la pluviométrie est normale à légèrement excédentaire (cf. carte comparaison).

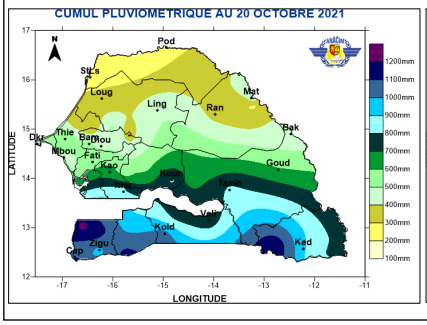

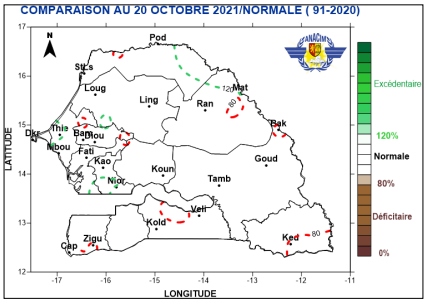

Perspectives pour la troisième décade d'Octobre 2021

La 3e décade du mois d'octobre sera marquée par une succession de séquences humides qui devrait maintenir des activités pluvio-orageuses essentiellement dans la zone Sud du pays et légèrement au Saloum.

Au Nord, Centre-nord et Centre-ouest, le temps restera globalement stable, sans pluies ni orages, au cours de la décade hormis la période du 28 au 30 octobre durant laquelle la présence du Jet d'Ouest Subtropical (JOST) pourrait occasionner des pluies relativement faibles.

Au Centre-sud, des orages et pluies d'intensités faibles à modérées y seront probablement notés du 23 au 24 oct. et en raison de la présence du JOST du 28 au 30 octobre 2021.

Au Sud-est, les orages et pluies seront plutôt régulières au Sud-est notamment à Kédougou durant la décade. Cependant la région de Tambacounda risque d'être concernée par ces pluies du 21 au 22 et du 26 au 30 octobre 2021.

Au Sud-ouest, les orages et pluies y seront particulièrement marquées du 22 au 24 et du 26 au 30 octobre 2021.

Stations	Cumul au 20 Oct (mm)			
	Cumul décadaire	2021	2020	Normale 1991-2020
Saint Louis	0.0	255.6	413.9	267.2
Podor	0.0	264.7	297.6	234.3
Matam	0.0	494.2	654.2	401.7
Ranérou	0.0	366.5	476.9	444.4
Louga	0.0	336.5	596.6	318.3
Linguère	0.0	490.4	813.8	424.8
Diourbel	0.0	445.1	783.1	517.4
Bambey	0.0	521.8	642.0	515.6
Thiès	0.0	571.1	577.7	447.8
Mbour	0.0	457.2	657.3	551.8
Dakar Yoff	0.0	479.8	458.0	396.5
Fatick	0.0	533.8	907.0	599.4
Kaolack	0.0	646.7	878.4	624.0
Kaffrine	0.0	603.7	741.8	649.7
Koungheul	0.0	814.2	922.3	717.1
Nioro	0.0	809.5	901.9	770.0
Tamba	0.2	826.2	887.1	720.3
Goudiry	16.2	613.1	508.8	607.3
Bakel	0.0	428.2	668.7	569.1
Kédougou	1.8	922.1	1166.1	1198.6
Kolda	0.6	1043.8	1397.4	1048.1
Sédhiou	0.0	1052.3	1612.8	1048.1
Vélingara	1.3	724.7	1247.0	878.3
Ziguinchor	26.6	965.9	2036.0	1360.0
Cap Skirring	16.2	1059.6	2021.2	1249.6

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie; Aéroport L. Senghor; BP 8257 Dakar Yoff; Tel 33869 53 39; Fax 33820 13 27

Situation hydrologique

Au cours de cette deuxième décade du mois d'octobre 2021, la décrue se poursuit sur les cours d'eau du pays. Les niveaux sont bas au niveau des stations et sont quelques fois comparables ou inférieurs au niveau de l'année de plus faible hydraulicité.

BASSIN DU FLEUVE SENEGAL

FLEUVE SENEGAL

STATION DE BAKEL

A la station de Bakel, la décrue se poursuit. Le niveau du fleuve est passé de 393 cm le 11 octobre à 341 cm le 20 octobre 2021. Le niveau du fleuve est comparable à celui de l'année 1987, une des années de plus faible hydraulicité. Le maximum moyen journalier a été de 830 cm le 11 octobre 2020.

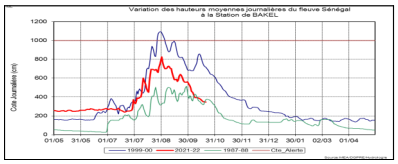

STATION DE MATAM

A la station de Matam, c'est la décrue. Le niveau du fleuve est passé de 429 cm le 11 octobre à 354 cm le 20 octobre 2021. Le maximum moyen journalier a été de 786 cm le 12 octobre 2020. Le niveau du fleuve se rapproche de celui de l'année 1987-88 qui est l'année de plus faible hydraulicité.

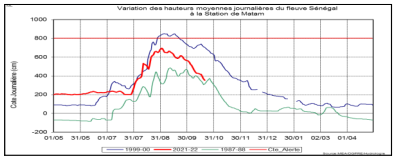

STATION DE PODOR

A la station de Podor, la décrue se poursuit. Le niveau du fleuve est passé de 353 cm le 11 octobre à 306 cm le 20 octobre 2021. Il se rapproche de celui de l'année 1987-88 qui est l'année de plus faible hydraulicité. Le maximum moyen journalier était de 534 cm le 20 octobre 2020.

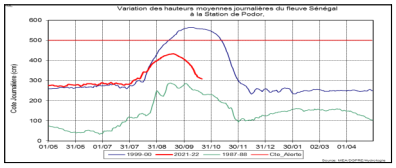

BASSIN DE LA FALEME

STATION DE KIDIRA

A la station de Kidira, le niveau du fleuve est bas. Il est passé de 220 cm le 11 octobre à 194 cm le 20 octobre 2021. Il est inférieur à celui de l'année 1987, une des années de plus faible hydraulicité. L'étiage risque d'être précoce et sévère cette année. Le maximum moyen journalier était de 445 cm le 8 octobre 2020.

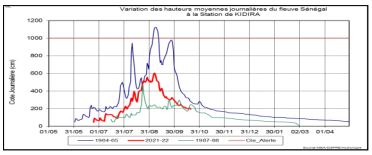

BASSIN DU FLEUVE GAMBIE

FLEUVE GAMBIE

STATION DE GOULOUMBOU

A la station de Gouloumbou le niveau du fleuve est bas. Il est passé de 456 cm le 11 octobre à 331 cm le 20 octobre 2021. Il est inférieur à celui de l'année 1984-85, une des années de plus faible hydraulicité. L'étiage risque d'être précoce, avec risque d'intrusion saline. Le maximum moyen journalier était de 754 cm le 11 octobre 2020.

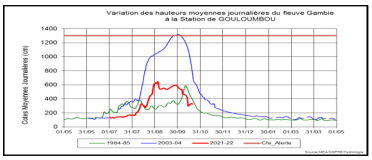

BASSIN DU FLEUVE CASAMANCE

FLEUVE CASAMANCEE

STATION DE KOLDA

A la station de Kolda le niveau du fleuve est bas. Il est passé de 85 cm le 11 octobre à 69 cm le 20 octobre 2021. Le maximum moyen journalier était de 110 cm le 12 octobre 2020.

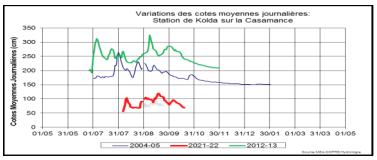

Situation agricole

DYNAMIQUE DES SEMIS

A Kédougou, les premiers semis sont actuellement en cours de maturation – récolte. Les premiers semis de l'arachide sont en phase de récolte. Le maïs est en phase récolte, le sorgho est en récolte, le riz est en phase maturation – récolte et le fonio en récolte. Les secondes vagues de semis connaissent un stade de réco lte pour l'arachide, récolte pour le maïs, maturation pour le riz, épiaison pour le sorgho et récolte pour le fonio. Les dernières vagues de semis pour l'arachide sont en phase remplissages des gousses, épiaison pour le maïs et état pâteux pour le riz.

A Tambacounda : Premiers semis : l'arachide cycle long est au stade de maturation, l'arachide variété précoce : maturité récolte en vert, le maïs est au stade maturité récolte en vert, le niébé stade maturité, récolte en vert, le mil est au stade maturité récolte, le Riz est au stade floraison (bas fond) et maturité - récolte (plateau), le sorgho est au stade de formation des graines.

Situation agricole (suite)

Deuxième vague de semis : l'arachide est au stade laiteux - pâteux, le maïs est au stade maturité récolte en vert, le mil est au stade maturité récolte, le riz de bas fond est au stade initiation paniculaire et le sorgho est au stade épiaison – floraison, le riz de plateau est au stade floraison et le niébé est au stade fructification – maturité – récolte en vert.

Troisième vague de semis : l'arachide est au stade aqueux, le maïs est au stade maturité, le mil est au stade maturation, le sorgho est au stade montaison et le riz de plateau, de bas fond au stade tallage – initiation panniculaire.

A Sédhiou, les premiers de semis sont au stade de début de récolte – maturation pour le mil souna et le maïs de case. L'arachide est en phase de récolte en vert – maturation. Les semis de la deuxième décade de juin sont en grenaison – floraison pour le mil.

La deuxième vague de semis de maïs de case est au stade maturation – épiaison, l'arachide est au stade de maturation – remplissage des gousses, le riz est au stade épiaison – initiation paniculaire/ IP- Montaison. Le niébé est en phase de récolte - maturation

A Kaffrine, les semis précoces de mil, de maïs et d'arachide sont au stade de récolte. En plus de ces derniers, trois vagues de semis sont observées à l'échelle régionale :

pour la première et la deuxième vague, le mil, le maïs, l'arachide, le niébé, le riz et le sésame sont au stade de maturation et début récolte.

pour la troisième vague, l'arachide est au stade de remplissage des graines, le maïs, le sorgho, le riz, le niébé, le sésame et la pastèque sont au stade de fructification.

A Fatick, les Premiers semis de MIL, d'ARACHIDE, de MAÏS, de SORGHO, de PASTEQUE et de NIEBE sont arrivés à maturité. Cela explique la disponibilité des épis en vert du MAÏS, de l'ARACHIDE en coques, des Fruits de PASTEQUE et des Gousses de NIEBE sur les Marchés urbains et Loumas et l'Autoconsommation par les ménages ruraux ;

Les Secondes vagues de semis de Mil, d'Arachide et de Maïs pourraient boucler leur cycle et éventuellement arriver à maturité si on enregistre d'importantes quantités de pluies jusqu'à mi-octobre 2021.

Thiès : La situation des cultures au niveau des zones où les premiers semis ont été effectués est reprise. Les premiers semis d'arachide sont au stade de maturation, le mil est au stade de maturité, le niébé est au stade de récolte, le sorgho et le maïs sont en montaison, le manioc est au stade de reprise plantations et la pastèque est en floraison.

La deuxième vague de semis de l'arachide est au stade remplissages des gousses, maturation pour le mil et floraison pour le niébé.

Diourbel : les premiers vagues de semis de l'arachide, du mil et du niébé sont au stade de récolte.

La deuxième vague de semis de l'arachide est au stade de maturation des gousses, épiaison pour le mil, formation des gousses pour le niébé, développement foliaire pour le manioc. La situation ci – dessus concerne le département de Diourbel.

A Louga : Arachide : L'arachide est au stade remplissage des gousses.

Niébé : le stade varie selon les semis, et va de la floraison à la récolte. Le mil est au stade début maturité dans l'arrondissement de Ndande et récolte dans les arrondissements de Darou Mousty -Sagatta où l'on a observé des épis au taux de remplissage faible.

A Matam, la première vague de semis est au stade maturité pour l'arachide, maturité complète pour le mil, le niébé est au stade maturité/ récolte, épiaison/ grains laiteux pour le sorgho et le maïs est au stade montaison/ épiaison.

La deuxième vague de semis est stade formation/ remplissages des gousses pour l'arachide, grains laiteux/ pâteux pour le mil, remplissages gousses, maturité/ récolte en vert pour le niébé, montaison/ épiaison pour le sorgho et le maïs est au stade développement végétatif/ montaison.

II - CONCLUSION

La campagne agricole 2021/2022 a démarré avec la mise en place et la cession effectives des intrants ; les opérations s'effectuent sous l'égide des Commissions locales de Supervision, de Contrôle et de Suivi des Opérations de Mise en place et de Cession des Intrants.

Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire est marquée par la présence d'oiseaux granivores dans le département de Kanel (Région de Matam), de sauteriaux, sur cultures maraichères, dans le département de Tivaouane (Région de Thiès) et dans le département de Birkelane (Région de Kaffrine).

I/LES OISEAUX GRANIVORES

Les signalisations des producteurs nous ont permis de localiser les oiseaux granivores en nidification, dans les sites de Barakatou, Poy et Ballel, dans le département de Kanel. Le constat sur le terrain révèle 45% de la population d'oisillons est à 35% emplumée.

II/LES SAUTERIAUX

Dans la Base de Notto, il est noté la présence de sauteriaux dans les sites de Darou Ndoye Fall, Dialgoune, Darou Ndoye, Santhiou Sine et Ndiallo. Les prospections ont révélé 1 145 ha, 470 ha infestées et 390 traités.

Et le reste des oisillons sont emplumés à 100%, ce qui laisse présager un début de migration, durant la vingtaine de jours à venir

Le comptage des oiseaux nous a révélé 2 à 3 oisillons, par nid en plus des 2 parents. Soit 4,5 oiseaux par nid. Les dégâts ne sont pas visibles, puisque la recherche de nourriture, peut se faire sur 60 km, à la ronde. Les sites de nidification sont importants, alors que les derniers semis de sorgho et de mil sont presque en maturation. Une population aviaire est trouvée dans le village de Ndendory, département de Kanel avec du riz au stade laiteux, pouvant causer des pertes, sur rizières. Des traitements sont faits avec 50 litres d'avicide. Hier, un site de regroupement d'oiseaux est découvert dans la localité de Ballel (Département Orkadiéré). La vérification et l'évaluation se fera, au jourd'hui, soir. Les 2 dortoirs de Djiwoysi et Barakatou, (département de Kanel), ne peuvent pas être traités, à cause du bétail qui s'y abreuve. Les interventions reprendraient sur ces sites, si toutefois, les oiseaux n'auraient pas déménagé depuis lors, à cause du tarissement des mares ou la fin de la nidification.

Situation pastorale

La Situation Alimentaire et état du cheptel
Etat des pâturages
Elle est marquée par un déficit de fourrage dans les départements de Podor, Dagana, Saint Louis et l'extrême nord du département de Louga. Il est moyen pour le reste de la zone nord du point de vue quantité et qualité. Cependant il est noté l'envahissement de l'espèce dordja sur de grandes étendues notamment dans le département de Linguère.
Ailleurs le pâturage satisfait qualitativement et quantitativement le cheptel. Cependant la forte chaleur qui sévit ces temps-ci et l'arrêt des pluies depuis quelques semaines font que l'herbe se dessèche vite. Il faut craindre dans certaines zones la rapide disparition de l'herbe qui n'est pas bien fournie et un départ précoce des transhumants.

Abreuvement du bétail

L'abreuvement s'effectue principalement au niveau des points d'eau temporaires bien remplis (mares et marigots).

Etat d'embonpoint du cheptel

Les animaux gardent un bon état d'embonpoint grâce à la disponibilité de l'herbe et à l'abreuvement gratuit essentiellement au niveau des mares.

Le Mouvement du bétail

Actuellement les transhumants sont de retour dans leur localité d'origine. Il est signalé de petite transhumance saisonnière pour éloigner les animaux des zones de culture et également des mouvements du fait de l'insuffisance des zones de pâture en hivernage dans certaines zones.

Situation zoo-sanitaire

Durant la deuxième décade du mois d'octobre 2021, dans le cadre du Système national de Surveillance épidémiologique des maladies animales et au titre de la surveillance passive, les Chefs des Services régionaux de l'Elevage et des Productions animales de *Saint-Louis, Ziguinchor, Louga, Sédhiou et Diourbel* ont rapporté des suspicions de :Maladie de Gumboro, Pasteurellose ovine, péripneumonie contagieuse bovine, dermatose nodulaire contagieuse bovine, peste des petits ruminants, ecthyma contagieux, botulisme équin, salmonellose, fièvre aphteuse, clavelée, piroplasmose, fasciolose, gourme, grippe équine, gale, distomatose chez les espèces bovine et ovine, fièvre de la vallée du Rift, dermatophilose.

Au total, trente-huit (38) foyers de maladies ont été rapportés.

Les mesures prises pour lutter contre ces maladies sont l'antibiothérapie, le déparasitage, la vitaminothérapie, le nettoyage et la désinfection. En plus en ce moment, toutes les dispositions sont mises en place pour démarrer la campagne de vaccination du bétail pour éviter l'expansion des foyers de maladies.

Suivi de la végétation

1. Indice de Végétation (NDVI : *Normalized Difference Vegetation Index*)

A la deuxième décade du mois d'octobre, la décroissance de la végétation se poursuit sur toute l'étendue du territoire national particulièrement dans la moitié nord du pays avec des valeurs du NDVI moyennes à faibles (Figures 1a, 1b et 1c). A l'exception de quelques localités au sud, cette décade est marquée par l'absence de pluies notamment dans la zone nord marquant la fin de la saison dans cette partie du pays. Comparées à l'année 2020 (Figures 1d, 1e et 1f), les valeurs du NDVI sont plus élevées sur l'étendue du territoire.

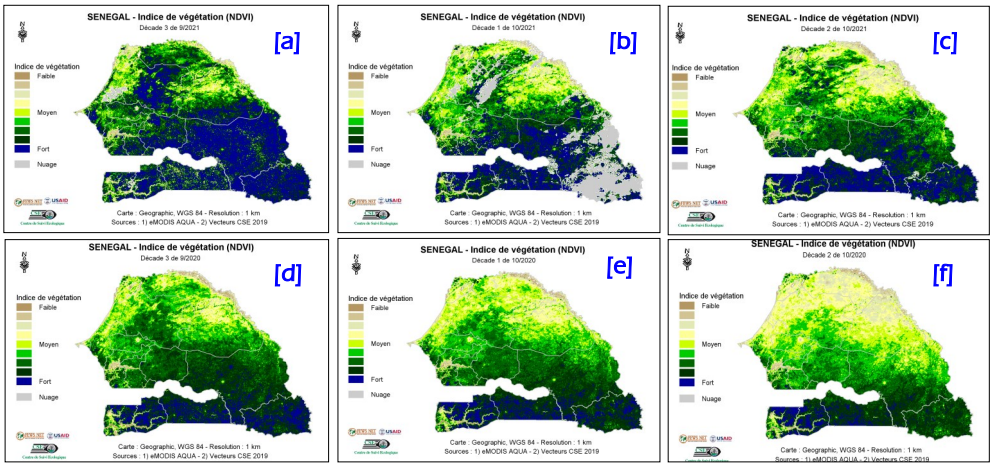

Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la troisième décade du mois de septembre, (b) la première et (c) la deuxième décades du mois d'octobre 2021 en comparaison avec les valeurs de l'année 2020 aux mêmes décades (d), (e) et (f) respectivement.

2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI: *Vegetation Condition Index*)

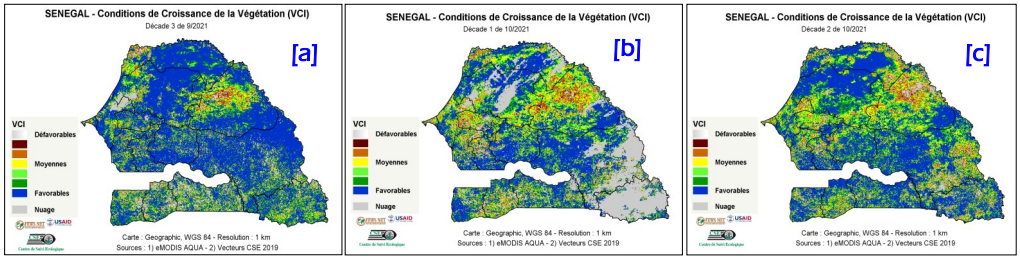

Figure 2 : Cartes du VCI de (a) la troisième décade du mois de septembre, (b) la première et (c) la deuxième décades du mois d'octobre 2021

A la deuxième décade du mois d'octobre 2021 et comparativement à la précédente, les conditions de la croissance de la végétation (VCI) sont stables, et restent globalement favorables à moyennes (Figure 2). Cette stabilité peut s'expliquer dans la zone nord par la présence des masses d'air doux qui permettent aux végétaux de garder une certaine l'humidité .

Situation des marchés

I – Niveau approvisionnement des marchés

La faiblesse des offres des produits locaux secs se poursuit dans les marchés ruraux de collecte. Les produits importés (riz et maïs) et les produits en vert (arachide, mais et niébé) sont majoritairement présentés dans les marchés suivis. La présence de l'oignon et de la pomme de terre importés est observée dans les marchés suite au levé du gel des importations. Les marchés de bétail sont bien approvisionnés mais les prix restent élevés surtout chez les bovins.

II – Fonctionnement des marchés

Les marchés ruraux (collecte, consommation) sont faiblement animés du fait de l'épuisement des réserves paysannes, tandis que ceux urbains ont enregistré une affluence normale. La hausse du prix du riz importé est toujours constatée sur le marché.

III – Analyse comparative des prix

Céréales locales sèches : les prix moyens de détail s'affichent comme suit : **260**F CFA/kg (mil souna), **260** F CFA/kg (sorgho), **274** F CFA/kg (maïs). Au cours des deux dernières décades, les prix ont connu de légère baisse. Les variations décadaires par céréale s'affichent respectivement comme suit : mil **-2%**, sorgho **-3%** et maïs **+5%**. La comparaison annuelle indique des baisses : mil **(-9%)**, sorgho **(-12%)** et une hausse pour le maïs **(+27%).** Les variations quinquennales sont faibles avec des hausses de : mil **(+4%),** sorgho **(-6%),** maïs **(+22%)**

Le prix du riz local décortiqué qui s'élève à **312** F CFA/kg est stable rapport aux deux dernières décades et en hausse de **4% et 11%,** respectivement par rapport à ses valeurs annuelle et quinquennale.

Céréales importées : Les prix des céréales importées qui s'affichent à : **336** F CFA/kg (riz brisé importé non parfumé), **470** F CFA/kg (riz brisé importé parfumé), **256** F CFA/kg (maïs) restent élevés. Les comparaisons indiquent une relative stabilité décadaire, de faibles variations annuelles surtout pour le riz non parfumé (+8%), une baisse pour le riz parfumé (-3%) et une forte hausse pour le maïs (+15%). Les variations quinquennales sont en hausse de : riz non parfumé **(+19%),** riz parfumé **(+8%)** et maïs **(+8%).**

Légumineuses : les prix de détail des produits de rente se situent à : **508** F CFA (niébé), **506** F CFA (arachide coque), **704** F CFA (arachide décortiquée). Les fluctuations observées par rapport au décade précédente se présente comme suit : -5% (niébé), +11% (arachide coque) et - 8% (arachide décortiquée). La comparaison annuelle indique des baisses de 6% (niébé), 4% (arachide décortiquée) et une hausse de +14% (arachide coque). La comparaison quinquennale indique des hausses moyennes de **+19%** (arachide coque), **+ 10%** (arachide décortiquée) et une baisse du prix du niébé **(- 15%).**

Légumes : Les prix moyens régionaux ont oscillé majoritairement dans les fourchettes suivantes : **« 350 – 600 »** F CFA/kg (oignon importé), **« 400 – 625 »** F CFA/kg (pomme de terre local), soit des prix moyens respectifs de **495** F CFA/kg, **515** F CFA/kg, soit des variations de + 4% (oignon importé) et de - 4% (pomme de terre local) par rapport aux deux dernières décades. Les variations annuelles sont de **+13%** (oignon importé). L'année passée à la même période les produits locaux avaient déjà céder leur place à ceux importés. Ce qui témoigne de l'importance de la production observée cette année.

Bétail : les prix des sujets présentés ont oscillé dans les fourchettes suivantes : **«187 000 – 525 000 »** F CFA/tête pour les bovins, **« 75 500 – 180 000 »** F CFA/tête pour les ovins, **« 25 000 – 42 500 »** F CFA/tête pour les caprins, soit des prix moyens respectifs par tête de : **300 00** F CFA, **99 860** F CFA, **30 500** F CFA. La comparaison par rapport aux périodes de référence montre des variations annuelles en hausse de (+ 27%) chez les bovins, (+ 19%) les ovins et (+2). La comparaison quinquennale indique aussi d'importantes variations de hausse pour les bovins **(+17%),** ovins **(+14%)** et une baisse chez les caprins **(-9%).**

IV – Perspectives : la troisième décade serait caractérisée par des offres faibles dans les marchés ruraux de collecte et des stocks moyens dans les marchés urbains pour les produits locaux secs. L'affluence dans les marchés ruraux devrait changer avec la mise en marché de nouvelles récoltes (arachide, maïs, niébé). L'oignon et de la pomme de terre importé serait plus présente dans les marchés avec l'épuisement des variétés locales. Les stocks des céréales importées (riz, maïs) seront satisfaisants sur l'ensemble du territoire national. Les prix resteront élevés même si une tendance baissière serait amorcée.

Recommandations générales

Au vue de la configuration de la saison des pluies qui tire à sa fin dans les 3/4 Nord du pays;

-Procéder aux récoltes des spéculations arrivées à maturité dans la moitié Nord du pays au courant de cette deuxième quinzaine du mois d'octobre;

- Procéder aux récoltes des spéculations arrivées à maturité dans la moitié Sud du pays au courant de cette deuxième décade en tenant en compte de faibles possibilités de pluies au cours de cette période

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27
Messagerie : gtp-senegal_dmn@yahoo.fr

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) . Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole(Direction de l'Agriculture, Direction de la Gestion de la Planification des Ressources en Eau, Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l'Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, Comité National du CILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Environnement, Direction Générale Santé et à la presse...